

## CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance  
du 7 novembre 2012

Présidence de Mme Patricia Correia da Rocha

Conseillers présents : 86

---

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 86'000.00 pour l'achat et la pose de conteneurs préfabriqués pour l'administration du Théâtre ;
2. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 10 ans, à raison de CHF 8'600.00 par année, à porter en compte dès le budget 2014.

Résultat de la votation : **Majorité évidente (8 avis contraires et 4 abstentions)**

---

Ainsi délibéré en séance du 7 novembre 2012.

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Patricia Correia da Rocha

Jacqueline Botteron